



Conseil économique et social

Distr. générale
27 novembre 2023

Français
Original : anglais

**Commission économique pour l'Afrique
Comité d'experts de la Conférence des ministres africains des finances,
de la planification et du développement économique**

Quarante-deuxième réunion

Victoria Falls (Zimbabwe) (hybride), 28 février-1^{er} mars 2024

Point 6 de l'ordre du jour provisoire*

Questions statutaires

Rapport du Forum régional africain pour le développement durable sur sa neuvième session et ses activités de suivi

I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis au Comité d'experts de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), afin de l'informer des travaux, des résultats et de la suite donnée à la neuvième session du Forum régional africain pour le développement durable (Forum ou Forum régional). Le Comité est invité à exprimer ses vues, à donner des orientations et à faire des recommandations en relation avec le contenu du rapport, afin d'accélérer et d'intensifier la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) et de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine (Agenda 2063).
2. Le rapport expose ce qui est prévu pour la dixième session du Forum, afin d'en informer les membres de la CEA et les autres parties prenantes et de les inciter à entamer le processus de planification.
3. Le Forum est organisé chaque année par la CEA avec le gouvernement du pays hôte et en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, la Banque africaine de développement et diverses entités du système des Nations Unies. L'objectif général du Forum est d'accélérer la réalisation du Programme 2030 et de l'Agenda 2063, en mettant l'accent sur l'examen des progrès accomplis, en renforçant l'acquisition de connaissances et en s'efforçant de faire adopter des moyens d'action et des mesures efficaces permettant d'assurer la bonne exécution des deux programmes.

II. Organisation, activités ciblées et résultats

4. La CEA et le Gouvernement nigérien, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, la Banque africaine de développement et des entités du système

* E/ECA/COE/42/1.



des Nations Unies¹, ont organisé, du 28 février au 2 mars 2023, la neuvième session du Forum régional africain pour le développement durable, à Niamey.

5. La session a réuni plus de 900 participants en personne et plus de 1 000 en ligne, notamment des ministres et d'autres représentants de haut niveau des gouvernements de 44 membres de la CEA, d'organismes intergouvernementaux, d'entités des Nations Unies, d'autres organisations internationales, de grands groupes et autres parties prenantes.

A. Contexte, activités ciblées et objectifs

6. La session s'est tenue alors que le monde restait plongé dans l'incertitude économique causée par de multiples crises, notamment la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), les changements climatiques, la perte de biodiversité et la guerre en Ukraine. La convergence de ces crises avait amplifié les difficultés économiques, fait reculer la prospérité et entravé les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable.

7. Le Forum régional a été organisé dans la perspective de la réunion du forum politique de haut niveau pour le développement durable, qui s'est tenue en juillet 2023, et du Sommet sur les objectifs de développement durable, qui a eu lieu en septembre 2023.

8. Le thème de la session était « Accélérer la reprise inclusive et verte après des crises multiples et la mise en œuvre intégrale et intégrée du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine ».

9. Les participants à la session ont procédé à un examen approfondi des progrès accomplis et ont défini des mesures propres à accélérer les efforts entrepris pour atteindre les cinq objectifs de développement durable retenus (objectifs 6, 7, 9, 11 et 17) et les aspirations correspondantes de l'Agenda 2063.

10. La session a aussi donné l'occasion aux participants d'un apprentissage par les pairs, d'échanger de bonnes pratiques et de trouver des solutions, y compris des moyens d'action et des initiatives concrètes propres à accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 et en élargir la portée.

11. Les travaux de la session étaient dirigés par son Bureau élu².

B. Réunions principales et autres réunions pendant le Forum

12. La session a été officiellement ouverte par le Président du Niger, Mohamed Bazoum. Le gouverneur de Niamey, Oudou Ambouca, a prononcé l'allocation de bienvenue. Des déclarations d'ouverture ont été faites par la Secrétaire d'État au

¹ Les entités suivantes du système des Nations Unies ont participé à la réunion en tant que partenaires : Bureau de coordination du développement, Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine, Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe, Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU, Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), Fonds des Nations Unies pour la population, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Groupe des Nations Unies pour le développement durable, Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Organisation internationale du Travail, Organisation internationale pour les migrations, Programme alimentaire mondial, Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, Programme des Nations Unies pour le développement, Programme des Nations Unies pour l'environnement, Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) et Programme des Volontaires des Nations Unies.

² Président : Niger ; Premier Vice-Président : Maroc ; Deuxième Vice-Présidence : Namibie ; Troisième Vice-Présidence : Tchad ; Rapporteur : Éthiopie.

développement des entreprises du Cabo Verde, Adalgisa Vaz, représentant la Présidente du Bureau de la huitième session du Forum, le Secrétaire exécutif par intérim de la CEA, António Pedro, la Présidente du Conseil économique et social, Lachezara Stoeva, la Vice-Présidente de la Commission de l'Union africaine, Monique Nsanzabaganwa, des représentants des jeunes, Anita Hamidou et Moustapha Djafare, et la Vice-Secrétaire générale de l'Organisation des Nations Unies, Amina Mohammed.

13. Les travaux de la session ont comporté les principales réunions suivantes :

a) Deux tables rondes de haut niveau sur deux sujets : « De l'Afrique au forum politique de haut niveau pour le développement durable 2023 et au Sommet sur les objectifs de développement durable 2023 : priorités pour faire face aux crises multiples et accélérer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine » et « De la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et au-delà : des financements pour parvenir à une reprise inclusive et à des transitions justes pour accélérer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine » ;

b) Deux tables rondes plénières, l'une sur les mesures prises et les examens réalisés aux niveaux national et infranational pour accélérer la mise en œuvre et en élargir la portée en Afrique, et l'autre sur le fait de repenser la disponibilité des données et les systèmes de données en Afrique pour faire face aux chocs multiples et accélérer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine ;

c) Des réunions parallèles pour un examen approfondi des progrès réalisés et un apprentissage par les pairs ont été tenues sur les sous-thèmes de la session autour des cinq objectifs de développement durable retenus et des aspirations correspondantes de l'Agenda 2063 ;

d) Une table ronde plénière sur l'exploitation de la science, de la technologie, de l'innovation et de la transformation numérique pour accélérer la reprise et la mise en œuvre des deux programmes ;

e) Des présentations et débats sur les mesures d'accélération et les partenariats pour une reprise inclusive et verte après des crises multiples et pour la mise en œuvre intégrale et intégrée des deux programmes.

14. Les réunions principales de la session ont été précédées de plusieurs manifestations organisées en marge de la session. Les résultats de ces manifestations ont enrichi les délibérations du Forum. Parmi ces manifestations, on peut citer

a) Le cinquième Forum africain sur la science, la technologie et l'innovation ;

b) L'atelier préparatoire régional pour les examens nationaux volontaires et les examens locaux volontaires en Afrique, avec un accent particulier sur les sept pays africains qui procèdent à des examens nationaux volontaires en 2023 ;

c) La deuxième session des quatrièmes pourparlers sur le climat en Afrique³ ;

d) L'atelier préparatoire et de renforcement des capacités à l'intention des grands groupes et autres parties prenantes de la région Afrique pour la neuvième session du Forum régional africain pour le développement durable⁴ ;

³ La note conceptuelle, le programme de travail de la session et les présentations qui y ont été faites sont disponibles à l'adresse : www.uneca.org/eca-events/fourth-africa-climate-talks-second-session.

⁴ La note conceptuelle et le rapport de l'atelier sont disponibles à l'adresse : www.uneca.org/eca-events/index.php/node/131.

e) Au total, 24 manifestations parallèles ont été organisées autour du thème et des sous-thèmes de la session⁵.

C. Principaux produits et résultats

15. Les principaux produits et résultats de la session sont décrits dans les paragraphes qui suivent.

1. Engagement à soutenir et à développer des initiatives innovantes et transformatrices pour obtenir des résultats tangibles à une échelle et à un rythme à la mesure des ambitions exprimées dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et dans l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine

16. Les participants au forum sont parvenus à un consensus, ont exprimé leur engagement à apporter un plus grand soutien aux initiatives qui ont le potentiel d'impulser fortement la réalisation du développement durable en Afrique. Ces initiatives sont les suivantes :

a) La mise en œuvre de l'accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine, qui a des effets multiplicateurs sur plusieurs objectifs ;

b) L'initiative « Grande Muraille bleue », qui vise à protéger 2 millions de km² de zones marines, à restaurer 2 millions d'hectares d'écosystèmes côtiers et marins essentiels et à contribuer ainsi à la séquestration de 100 millions de tonnes de carbone et à la création de 1 à 2 millions d'emplois bleus d'ici à 2030 ;

c) La Coalition pour une dette soutenable, qui vise à remédier à la situation budgétaire difficile des marchés émergents et des économies en développement et à leur incidence négative sur l'action climatique et le développement, à réduire le coût du financement vert pour les économies émergentes, afin d'inciter les partenaires de la Coalition à convenir d'une série de nouveaux engagements cruciaux pour alléger le fardeau de la dette tout en soutenant l'environnement et en s'engageant dans de nouvelles consultations à l'intersection de la dette, du climat et du développement ;

d) L'Initiative sur la chaîne de valeur des minéraux servant à la fabrication des batteries, qui vise à promouvoir sur le continent l'ajout de valeur à l'exploitation de minéraux tels que le cobalt, le cuivre, le graphite et le manganèse et à utiliser ces minéraux pour alimenter l'ensemble de leur chaîne de valeur de nouvelles industries créatrices d'emplois et génératrices de revenus ;

e) Un registre régional des crédits carbone et une initiative pour les marchés africains du carbone, qui visent à développer et à multiplier les registres crédibles de projets de crédits carbone dans toute l'Afrique, afin de créer des crédits carbone négociables pour soutenir les communautés locales, améliorer l'accès à l'énergie propre et protéger les terres, les forêts et les écosystèmes marins ;

f) Une initiative relative à l'objectif 7, dont le but est d'accélérer les investissements du secteur privé tendant à élargir l'accès à l'énergie propre en vue d'atténuer les effets des changements climatiques.

2. Messages clés pour faire avancer la mise en œuvre des activités visant à atteindre les objectifs de développement durables et les aspirations correspondantes de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine

17. Les participants à la session ont adopté des messages clés sur son thème et ses sous-thèmes, messages qui avaient trait aux défis à relever, aux progrès réalisés, aux

⁵ Pour plus de détails sur les manifestations parallèles, voir à l'adresse : www.uneca.org/eca-events/side-events.

moyens d'action et mesures requis pour accélérer la réalisation du Programme 2030 et de l'Agenda 2063⁶.

3. Déclaration de Niamey sur l'accélération de la reprise inclusive et verte après des crises multiples et la mise en œuvre intégrale et intégrée du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine

18. Dans la Déclaration de Niamey sur l'accélération de la reprise inclusive et verte après des crises multiples et la mise en œuvre intégrale et intégrée du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine, les participants à la session ont demandé la mise en œuvre accélérée des deux programmes et ont reconnu la nécessité de faire face à l'impact des crises en cascade qui frappent le monde entier. Dans la déclaration, les participants ont salué les initiatives transformatrices et ont appelé à davantage d'initiatives de ce genre pour accélérer la mise en œuvre des deux programmes⁷.

19. La Déclaration de Niamey et les messages clés issus de la session (ECA/RFSD/2023/12) constituent la contribution de la région Afrique au forum politique de haut niveau pour le développement durable, organisé sous les auspices du Conseil économique et social en juillet 2023, et au Sommet sur les objectifs de développement durable de 2023, qui a eu lieu sous les auspices de l'Assemblée générale en septembre.

20. Un résumé des initiatives, des moyens d'action et des mesures retenues pour la réalisation des objectifs de développement durable et des aspirations de l'Agenda 2063, tirés des messages clés et de la Déclaration de Niamey, figure à l'annexe I du présent rapport.

4. Apprentissage par les pairs et développement des capacités en matière de politiques, de plans, de programmes et de pratiques, et conduite d'exams nationaux et locaux volontaires visant à réaliser les objectifs de développement durable et les objectifs de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine

21. La session a été une enceinte de dialogue et de partage de données d'expérience, de bonnes pratiques et d'enseignements relatifs aux efforts entrepris pour réaliser les objectifs de développement durable et les objectifs de l'Agenda 2063, y compris la conception et la mise en œuvre de cadres nationaux, la conduite d'exams nationaux et locaux volontaires des deux programmes, relatifs à la science, la technologie et l'innovation, à l'action climatique et à l'inclusion des grands groupes et d'autres parties prenantes.

5. Rapports d'orientation de fond sur les différents sous-thèmes de la session

22. Dans le cadre de la préparation de la session, un rapport d'orientation a été élaboré sur chaque sous-thème, rapport qui portait sur l'importance du sous-thème pour le développement de l'Afrique, en soulignant les progrès réalisés, les défis à relever, les lacunes à combler et les options qui s'offrent pour intensifier la mise en œuvre des mesures propres à réaliser les objectifs fixés au titre du sous-thème⁸.

⁶ Le résumé et les messages clés adoptés lors du forum peuvent être consultés à l'adresse : www.uneca.org/eca-events/sites/default/files/eventdocuments/ARFSD_9_Summary_and_Key_Messages_EN.pdf.

⁷ La déclaration peut être consultée à l'adresse : www.uneca.org/eca-events/ninth-session-africa-regional-forum-sustainable-development/documents.

⁸ Les rapports d'orientation peuvent être consultés à l'adresse : www.uneca.org/eca-events/ninth-session-africa-regional-forum-sustainable-development/documents.

III. Suite donnée à la neuvième session du Forum régional africain pour le développement durable

23. Dans le cadre des activités de suivi de la neuvième session du Forum, la CEA et ses partenaires ont entrepris des activités visant à promouvoir l'adhésion aux résultats de la session et à aider les membres de la CEA à faire connaître les préoccupations et les priorités de l'Afrique au cours des délibérations et à les faire prendre en compte dans les résultats du forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2023 et du Sommet sur les objectifs de développement durable de 2023. Les principales activités de suivi à la session entreprises sont présentées dans les paragraphes qui suivent.

1. Soumission et présentation des messages clés au forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2023

24. Les messages clés adoptés par le Forum ont été soumis au Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU en tant que contribution régionale de l'Afrique au forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2023 et au Sommet sur les objectifs de développement durable de 2023. Par la suite, la ministre de l'environnement et de la lutte contre la désertification du Niger et Présidente de la neuvième session du Forum, Garama Saratou Rabiou Inoussa, a présenté les messages clés lors du débat de haut niveau du forum politique.

2. Participation aux sessions sur les examens nationaux volontaires lors du forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2023

25. La CEA a participé aux sessions du forum politique de haut niveau pour le développement durable concernant les examens nationaux volontaires pour soutenir et renforcer les messages des sept pays africains (Burkina Faso, Comores, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda et Zambie) qui présentaient leurs examens lors du forum politique de haut niveau.

3. Participation à la réunion ministérielle du forum politique de haut niveau pour le développement durable et au débat de haut niveau du Conseil économique et social

26. La CEA a participé au programme du forum politique de haut niveau pour le développement durable, qui comprenait, entre autres points, l'ouverture du débat de haut niveau du Conseil économique et social, une réunion ministérielle, un débat informel sur le Rapport mondial sur le développement durable, un débat général sur la création d'une dynamique en faveur du Sommet sur les objectifs de développement durable, la présentation de messages de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement et des régions, la présentation des rapports du Secrétaire général sur le thème du forum politique de haut niveau pour le débat de haut niveau (E/2023/78), la présentation du rapport du Comité des politiques de développement (E/2023/33), et un débat d'experts sur les moyens de surmonter l'insistance excessive sur les résultats à court terme.

4. Organisation de la Journée de l'Afrique et participation à la Journée

27. La Journée de l'Afrique est une manifestation annuelle qui a lieu lors du forum politique de haut niveau pour le développement durable. Elle est organisée conjointement par la CEA, le Bureau du conseiller spécial pour l'Afrique et le Programme des Nations Unies pour le développement. La manifestation réunit des ministres, des experts et des praticiens, qui partagent les bonnes pratiques et les enseignements tirés de ce qui a été fait pour relever les défis auxquels les États africains sont confrontés dans les efforts qu'ils entreprennent en vue de la mise en œuvre et le suivi des objectifs de développement durable et des objectifs de l'Agenda 2063. En outre, la Journée vise à faire connaître et à promouvoir les résultats du Forum régional africain pour le développement durable. Le thème de 2023 était

« Exploiter l'eau et l'énergie pour l'industrialisation durable et la transformation économique inclusive de l'Afrique. »

5. Organisation de manifestations parallèles au forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2023 et participation à ces manifestations

28. La CEA s'est jointe à ses partenaires pour organiser des manifestations parallèles au forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2023 et a pris part à ces manifestations, afin de faire connaître et faire avancer les points de vue et les priorités de l'Afrique. Les manifestations ont porté sur les sujets suivants :

- a) Comblent les lacunes et forger des partenariats pour améliorer les rapports sur les objectifs de développement durable en Afrique ;
- b) Innovations et technologies de pointe qui aident à préparer les examens nationaux volontaires et à réaliser les objectifs de développement durable ;
- c) Intégrer la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire dans les examens nationaux volontaires pour favoriser l'accélération de la réalisation des objectifs de développement durable ;
- d) Adapter la réalisation des objectifs de développement durable au contexte local en Ouganda ;
- e) Tracer la voie vers une transformation numérique accélérée en Afrique ;
- f) Groupe des Nations Unies sur la société de l'information ;
- g) Exploiter le pouvoir de l'innovation numérique au service d'un monde durable après la pandémie de COVID-19, en tenant compte des orientations du Sommet mondial sur la société de l'information visant à faire progresser la réalisation des objectifs de développement durable ;
- h) Transformation à partir de la base en agissant au niveau local ;
- i) Exploiter les politiques à fort impact dans le contexte local pour accélérer la réalisation des objectifs de développement durable grâce à l'objectif 11 et dans la perspective du Sommet sur les objectifs de développement durable ;
- j) Approches régionales pour renforcer la résilience urbaine et répondre aux crises en adaptant la réalisation des objectifs de développement durable au contexte local.

6. Engagement au Sommet sur les objectifs de développement durable

29. Le Sommet sur les objectifs de développement durable s'est tenu en septembre 2023 et a marqué l'aboutissement de forums et autres réunions préparatoires organisés à plusieurs niveaux, y compris la neuvième session du Forum régional africain pour le développement durable, dont ont résulté des politiques d'accélération, des mesures et d'autres interventions spécifiques et réalisables relatives aux objectifs.

30. Lors du Sommet, la CEA et ses partenaires ont lancé le Rapport sur le développement durable en Afrique, qui propose des moyens d'action pour une intensification ambitieuse de la réalisation du Programme 2030 et de l'Agenda 2063.

31. En outre, dans le cadre de la Global Africa Business Initiative, la CEA a organisé un débat de haut niveau sur la création d'une chaîne de valeur pour les véhicules électriques à batterie dans la région et a contribué à l'avancée d'une initiative transfrontalière historique dans le domaine des batteries entre la République démocratique du Congo et la Zambie.

IV. Points à examiner issus du forum politique de haut niveau pour le développement durable et du Sommet sur les objectifs de développement durable

32. Le processus qui a conduit au forum politique de haut niveau et au Sommet sur les objectifs de développement durable a donné le ton pour le choix de 12 initiatives à fort impact visant à démontrer que des progrès transformateurs étaient possibles en dépit des circonstances difficiles qui prévalent dans le monde. Ces initiatives visaient aussi à stimuler davantage le leadership et l'investissement, en vue d'accélérer fortement les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable d'ici à 2030. Un tableau contenant une brève description des initiatives figure à l'annexe II du présent rapport.

33. Lors du forum politique de haut niveau et du Sommet sur les objectifs de développement durable, les chefs d'État et de gouvernement et les hauts représentants ont adopté des déclarations politiques comprenant des engagements et un appel à l'action afférant à la réalisation des objectifs de développement durable d'ici à 2030.

34. Le Comité d'experts est invité à donner des orientations et à identifier les mesures supplémentaires nécessaires permettant de traiter les questions émergentes, de donner suite aux engagements pris et à l'appel à l'action lancé dans ces déclarations politiques, dont les plus importants figurent à l'annexe III du présent rapport.

V. Plans pour la dixième session du Forum régional africain pour le développement durable

35. Le thème de la dixième session du Forum régional africain pour le développement durable sera aligné sur celui du forum politique de haut niveau de 2024, à savoir : « Renforcer le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et éliminer la pauvreté en période de crises multiples : mise en œuvre efficace de solutions durables, résilientes et innovantes. »

36. Les principales caractéristiques de la dixième session seront les suivantes :

a) Un examen approfondi de cinq objectifs de développement durable retenus : l'objectif 1 (pas de pauvreté), l'objectif 2 (faim zéro), l'objectif 13 (mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques), l'objectif 16 (paix, justice et institutions efficaces) et l'objectif 17 (partenariats pour la réalisation des objectifs), ainsi que les aspirations correspondantes de l'Agenda 2063 ;

b) L'identification de mesures propres à faire avancer les résultats du Sommet sur les objectifs de développement durable et à rendre opérationnelles les 12 initiatives à fort impact afin d'accélérer la réalisation des objectifs ;

c) La préparation et la présentation de la contribution régionale de l'Afrique au forum politique de haut niveau pour le développement durable qui se tiendra à New York du 8 au 18 juillet 2024 ;

d) Les préparatifs en vue du Sommet de l'avenir, qui se tiendra à New York les 22 et 23 septembre 2024.

37. La dixième session sera organisée par la CEA avec le pays hôte, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, la Banque africaine de développement et des entités du système des Nations Unies. Elle se tiendra au cours de la semaine du 22 avril 2024.

38. Des ministres, d'autres décideurs de haut niveau et des experts venant de tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies dans la région, ainsi que des représentants de la Commission de l'Union africaine, de la Banque africaine de développement, de l'Agence de développement de l'Union africaine, du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, des communautés économiques régionales, des organisations du système des Nations Unies et d'autres partenaires de développement, des grands groupes et d'autres parties prenantes participeront à la session.

39. Les membres de la CEA, les organisations régionales et sous-régionales, les grands groupes et les autres parties prenantes, les organisations du système des Nations Unies et d'autres partenaires de développement sont invités à :

- a) Contribuer à l'organisation de la session ;
- b) Préparer la session et à y participer, y compris en organisant des manifestations parallèles, pour appuyer les délibérations de la session.

Annexe I

Initiatives, moyens d'action et mesures retenus pour la réalisation des objectifs de développement durable et des objectifs de l'Agenda 2063

1. Les paragraphes suivants résument les principaux messages, les initiatives retenues, les moyens d'action et autres mesures visant à réaliser les objectifs de développement durable et les objectifs de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine, tirés des messages clés et de la Déclaration de Niamey issus de la neuvième session du Forum régional africain pour le développement durable.

A. Tendances marquantes et moyens d'action et mesures transversales

2. Le Programme 2030 et l'Agenda 2063 sont des cadres essentiels pour parvenir à une prospérité partagée dans un monde pacifique, juste et résilient face à de multiples chocs. À mi-chemin de l'échéance fixée pour la mise en œuvre intégrale du Programme 2030, la plupart des pays africains éprouvent toutefois des difficultés et ne sont généralement pas en bonne voie pour atteindre la plupart des cibles des objectifs de développement durable. Des efforts sans relâche sont nécessaires pour réaliser ces objectifs et ceux de l'Agenda 2063.

3. Des initiatives innovantes et transformatrices, telles que la « Grande Muraille bleue, la « Grande Muraille verte », la chaîne de valeur des batteries et des véhicules électriques, les marchés régionaux africains du carbone, la transformation numérique, la capitalisation du dividende démographique que représente la population des jeunes africains et l'application de l'accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine seront des moteurs importants pour la mise en œuvre intégrale des deux programmes en Afrique.

4. Les membres de la CEA et leurs partenaires de développement devraient soutenir et mettre en œuvre des mesures ciblées pour renforcer les dispositions institutionnelles nationales et infranationales, afin d'intégrer les objectifs dans les plans et les cadres budgétaires et de les réaliser.

5. Pour réaliser les objectifs, il est essentiel de renforcer les approches centrées sur l'humain, de stimuler la participation des populations vulnérables et de celles qui courent le risque de devenir des laissées-pour-compte, en canalisant les financements pour libérer l'action des femmes et des filles, des jeunes et des personnes âgées, des personnes handicapées, des populations autochtones, des communautés locales, des réfugiés, des personnes déplacées et des immigrants.

6. Le dividende démographique peut être exploité grâce à des investissements ciblés visant à renforcer le capital humain, à multiplier les possibilités de création d'emplois et à gérer le bien commun.

7. Les coordonnateurs résidents devraient renforcer leur soutien à la revitalisation des institutions nationales et des plans nationaux de développement et faire avancer les initiatives transformatrices, afin de permettre un relèvement des multiples crises et une réalisation des objectifs.

8. Les membres de la CEA devraient intégrer les changements climatiques dans la planification et la budgétisation du développement national.

B. Examens nationaux et locaux volontaires

9. Les membres de la CEA et leurs partenaires devraient renforcer les examens nationaux volontaires et les utiliser comme mécanismes de reddition de comptes pour veiller à ce qu'il y ait une fourniture de services publics permettant de réaliser les objectifs de développement durable et les objectifs de l'Agenda 2063. En outre, des liens solides doivent être établis et maintenus entre les examens nationaux volontaires et les examens locaux volontaires, afin de renforcer les approches fondées sur les droits de l'homme, d'améliorer la collecte de données et l'élaboration des politiques.

10. Les membres de la CEA et leurs partenaires doivent veiller à ce que les examens nationaux volontaires et toutes les mesures prises pour la réalisation du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 soient pleinement inclusifs et impliquent la participation véritable de toutes les parties prenantes concernées.

11. Les entités du système des Nations Unies devraient continuer à soutenir les communautés et les administrations locales dans la réalisation d'examen locaux volontaires, afin d'adapter le programme de développement durable aux contextes locaux.

C. Données et statistiques

12. Des feuilles de route devraient être conçues, financées et mises en œuvre pour moderniser et transformer les systèmes statistiques nationaux, afin d'éclairer la formulation de politiques et de programmes axés sur les données et pour l'établissement de rapports sur le Programme 2030 et l'Agenda 2063.

13. Les membres de la CEA et leurs partenaires devraient augmenter le financement au niveau national pour la production durable de données, renforcer les efforts de numérisation et favoriser l'adoption des technologies de données nouvelles et innovantes.

D. Science, technologie et innovation

14. Les politiques et stratégies en matière de science, de technologie et d'innovation devraient être intégrées et pleinement mises en œuvre en tant que priorités à part entière des visions et plans nationaux de développement, afin de stimuler la mise en œuvre des deux programmes.

15. Les membres de la CEA et leurs partenaires de développement devraient investir massivement dans la science, la technologie et l'innovation, en veillant à ce que les mécanismes de financement soient alignés sur les priorités de développement de l'Afrique et à ce que les connaissances endogènes et locales soient prises en compte dans l'élaboration des modèles économiques et dans la recherche sur le continent.

E. Initiatives, moyens d'action et mesures afférant aux objectifs de développement durable retenus et aux aspirations correspondantes de l'Agenda 2063

1. Eau propre et assainissement

16. Les membres de la CEA devraient augmenter l'allocation des ressources nationales et faciliter les investissements du secteur privé dans l'amélioration et le développement des infrastructures d'eau et d'assainissement et dans la gestion des ressources en eau, en particulier les ressources en eaux souterraines transfrontalières.

17. Les membres de la CEA et les partenaires de développement devraient promouvoir et soutenir l'intégration de la réduction des risques de catastrophe et de

l'adaptation aux changements climatiques dans les plans et les politiques de gestion des ressources en eau.

18. La CEA et le système des Nations Unies devraient revitaliser ONU-Eau/Afrique, afin qu'elle puisse répondre de manière efficace et effective aux demandes d'assistance technique émanant des pays et des régions.

2. Énergie propre et d'un coût abordable

19. Les partenaires de développement devraient soutenir les investissements dans le gaz naturel en tant que combustible de transition en Afrique, conformément au communiqué de Kigali du Forum sur l'énergie durable pour tous et à la Position commune africaine sur l'accès à l'énergie et la transition juste, afin de stimuler l'intégration plus rapide et à grande échelle des diverses sources d'énergie renouvelables, telles que l'énergie éolienne, l'énergie solaire et l'hydrogène vert.

20. Les pays africains et leurs partenaires devraient promouvoir les énergies renouvelables, une transition juste et la mise en place d'infrastructures vertes et résilientes, notamment en définissant et en adoptant des modèles économiques fondés sur des chaînes de valeur durables, qui permettent aux pays africains de tirer profit de leurs ressources naturelles et qui s'appuient sur l'avantage comparatif que son capital naturel et son dividende démographique donnent au continent.

21. Les gouvernements africains devraient de toute urgence renforcer leurs politiques et créer un environnement propice à l'utilisation de ressources publiques limitées pour mobiliser des investissements étrangers directs et des investissements du secteur privé africain en faveur de la transition énergétique.

3. Industrie, innovation et infrastructure

22. Les membres de la CEA devraient investir dans des projets visant à promouvoir l'industrialisation et l'exportation de produits finis, afin d'exploiter pleinement les possibilités qu'offre la création de la Zone de libre-échange continentale africaine.

23. Les gouvernements africains devraient mettre en œuvre des politiques et des stratégies visant à développer l'innovation, à soutenir les petites et moyennes entreprises, à créer des emplois et à stimuler la productivité en Afrique.

4. Villes et communautés durables

24. Les pays africains et leurs partenaires devraient renforcer la résilience des villes face aux catastrophes d'origine climatique, notamment en renforçant les capacités en matière de gouvernance, en renforçant les systèmes d'alerte et d'action précoces multirisques, et en tirant parti de l'approche de partenariat programmatique de l'initiative « Pour des villes résilientes 2030 » sur l'ensemble du continent.

25. Les membres de la CEA devraient créer un environnement favorable à une architecture de gouvernance inclusive pour l'aménagement urbain, en particulier pour l'inclusion de groupes marginalisés tels que les migrants, les réfugiés et les personnes handicapées.

5. Partenariats pour la réalisation des objectifs

26. Le financement des objectifs de développement durable devrait être assuré par des mesures concrètes visant à réformer l'architecture financière mondiale pour qu'elle réponde aux besoins de l'Afrique.

27. La Coalition pour une dette soutenable et le fonds pour les pertes et les préjudices dont la création a été annoncée lors de la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques devraient être opérationnels de toute urgence.

28. Il convient de galvaniser les partenariats et l'action pour maintenir et renforcer la reddition de comptes à l'égard des objectifs de développement durable, lors du

forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2023 et du Sommet sur les objectifs de développement durable, notamment par des mesures spécifiques visant à promouvoir les investissements permettant d'utiliser durablement les énergies renouvelables et les ressources minérales africaines, de tirer parti de l'accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine et de renforcer à différents niveaux les mécanismes de suivi et de reddition de comptes relatifs aux objectifs de développement durable.

29. Relever les défis en matière de sécurité et s'engager en faveur d'une paix durable sur l'ensemble du continent, y compris en s'appuyant sur la solidarité régionale et mondiale, constitue une condition préalable à l'accélération de la mise en œuvre des objectifs de développement durable et des objectifs de l'Agenda 2063.

Annexe II

Initiatives à fort impact

Les 12 initiatives à fort impact (6 transitoires, 1 transversale et 5 habilitantes) énumérées dans le tableau visent à démontrer que des progrès transformateurs sont possibles, en dépit des circonstances difficiles qui prévalent dans le monde, et à mobiliser davantage de leadership et d'investissements pour réaliser des progrès à grande échelle d'ici à 2030. Ces initiatives visent à accélérer la réalisation des objectifs de développement durable à renforcer et à en élargir la portée⁹.

Initiatives transitoires	Élargir l'ambition de réaliser l'objectif 7 grâce aux pactes pour l'énergie
	Tirer parti du pouvoir de la biodiversité et de la nature pour favoriser un progrès économique équitable
	Transformer l'éducation pour construire un meilleur avenir pour tous
	Accélérer la création d'emplois et la protection sociale pour des transitions justes au niveau mondial
	Transformer les systèmes alimentaires pour un monde durable débarrassé de la faim
	Construire une infrastructure publique numérique inclusive
Initiatives transversales	Éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles
Initiatives habilitantes	Accroître le financement à long terme à un coût abordable pour les objectifs
	Transformer le commerce pour stimuler le développement économique
	Renforcer les coalitions locales pour réaliser les objectifs d'ici à 2030
	Renforcer les capacités du secteur public pour l'avenir
	Libérer la puissance des données pour la réalisation des objectifs

⁹ Pour de plus amples d'informations, voir à l'adresse : www.un.org/en/sdg-summit-2023/page/transformative-action.

Annexe III

Engagements, appel à l'action et questions émergentes issus du forum politique de haut niveau pour le développement durable et du Sommet sur les objectifs de développement durable

1. Afin de faciliter l'examen par le Comité d'experts, les engagements et les appels à l'action formulés dans la déclaration politique issue du forum politique de haut niveau pour le développement durable (A/HLPF/2023/L.1) et dans la déclaration politique du Sommet sur les objectifs de développement durable (A/RES/78/1, annexe), ainsi que les questions émergentes qui ont été débattues lors du forum et du Sommet, sont énumérés ci-dessous.

A. Engagements

2. Les chefs d'État et de gouvernement et les hauts représentants se sont engagés à :

a) Agir de toute urgence pour concrétiser la vision exposée dans le Programme 2030 en tant que plan d'action pour l'humanité, la planète, la prospérité, la paix et le partenariat, en ne laissant personne de côté ;

b) Prendre des mesures audacieuses, ambitieuses, régulières, justes et transformatrices, ancrées dans la solidarité internationale et une coopération efficace à tous les niveaux ;

c) Continuer à intégrer les objectifs de développement durable à leurs cadres politiques nationaux et à élaborer des plans nationaux en faveur d'une action transformatrice et accélérée ;

d) Continuer de prendre des mesures pour réduire les fractures numériques et diffuser les bienfaits du passage au numérique ;

e) Prendre des mesures pour renforcer les efforts des systèmes de données internationaux, nationaux et locaux, en vue de recueillir des données de haute qualité, actualisées, pertinentes, ventilées et fiables sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable, et à intensifier les efforts visant à renforcer les capacités en matière de données et de statistiques dans les pays en développement ;

f) Faire avancer en temps voulu la proposition du Secrétaire général visant à combler le déficit de financement des objectifs de développement durable par une relance, à s'attaquer au coût élevé de la dette et aux risques grandissants de surendettement, à renforcer le soutien aux pays en développement, à augmenter massivement les financements à long terme à un coût abordable pour le développement et à octroyer plus largement les financements pour imprévus aux pays qui en ont besoin ;

g) Prévenir les flux financiers illicites, à lutter contre ce phénomène et à renforcer la coopération internationale et les bonnes pratiques en matière de restitution et de recouvrement des avoirs ;

h) Soutenir la réforme de l'architecture financière internationale, des institutions financières internationales et des banques multilatérales de développement ;

i) Rechercher des indicateurs de mesure des progrès en matière de développement durable qui complètent le produit intérieur brut ou vont au-delà de celui-ci, afin d'adopter une approche plus inclusive de la coopération internationale.

B. Appel à l'action

3. Les chefs d'État et de gouvernement et les hauts représentants ont lancé un appel à l'action :

a) Développer les conversions de créances pour financer la réalisation des objectifs de développement durable, y compris les conversions de créances pour financer l'action climatique et la protection de la nature, les conversions de créances en faveur de la sécurité alimentaire, le cas échéant, tout en reconnaissant que les conversions de créances ne peuvent pas remplacer des traitements plus larges de la dette dans des situations d'endettement insoutenables, afin de permettre aux pays en développement d'utiliser les sommes qu'ils consacrent au service de la dette pour des investissements dans le développement durable ;

b) Procéder à une réorientation volontaire urgente des droits de tirage spéciaux vers les pays qui en ont le plus besoin, notamment par l'intermédiaire des banques multilatérales de développement, tout en respectant les cadres juridiques pertinents et en préservant le caractère d'actif de réserve des droits de tirage spéciaux.

C. Questions émergentes

4. Les questions émergentes qui ont été débattues lors du forum politique de haut niveau et du Sommet sur les objectifs de développement durable portaient sur les points suivants :

a) Considérer l'alphabétisation numérique et la connectivité universelle à l'Internet comme les piliers fondamentaux de la quatrième révolution industrielle, afin de contribuer à prévenir l'exacerbation de la fracture numérique ;

b) Faire en sorte que les examens nationaux volontaires et les examens locaux volontaires soient davantage fondés sur des données et des preuves probantes et soient plus participatifs, et utiliser les résultats de ces examens pour renforcer la réforme et la mise en œuvre des politiques et des plans aux niveaux national et local ;

c) Entreprendre un travail commun pour stimuler la réalisation du Programme 2030 en mettant à profit 12 initiatives à fort impact ;

d) Intensifier les efforts tendant à promouvoir l'égalité des sexes et les droits des femmes ; tenir compte de la voix du secteur privé, de la société civile et des jeunes, et lui accorder plus de poids, dans la conception, la mise en œuvre et l'examen des politiques, des plans et des programmes relatifs aux objectifs de développement durable ;

e) Exploiter le potentiel des ressources minérales, hydriques et énergétiques pour stimuler l'industrialisation verte en Afrique.